

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. X

1 MARS 1911

No. 5

Ce numéro contient un supplément.

SOMMAIRE—Sa G. Mgr Charlebois, O. M. I., à Saint-Boniface—Bénédiction de l'annexe de la Maison-Chapelle et premières oblations perpétuelles—L'enseignement des langues au Collège de Saint-Boniface—Feu M. l'abbé C. O. Caron—Le consul d'Autriche-Hongrie à Winnipeg—Une parole de Léon XIII—Oeuvres diocésaines à faire—Des messes et non des fleurs—Au couvent de Saint Charles—Avis important—Une colonie bretonne à Saint-Lanrent, Man.—Bibliographie—Ding ! Dang ! Dong ! —R. I. P.

S. G. MGR CHARLEBOIS, O. M. I.
A SAINT-BONIFACE.

Depuis son sacre, qui eut lieu le 30 novembre dernier à l'Assomption, Mgr Ovide Charlebois, o. m. i., évêque de Bérénice et vicairé apostolique du Keewatin, était demeuré dans la province de Québec dans l'intérêt de ses missions. Il est arrivé à Saint-Boniface le 16 février et est reparti le 19 pour Duck Lake et Prince-Albert, Sask., d'où il se rendra à un endroit appelé Le Pas, dans le Keewatin. C'est là qu'il fixera sa résidence.

Pendant son séjour dans notre ville, Mgr Charlebois a visité plusieurs communautés religieuses de Winnipeg et de Saint-Boniface, assisté aux fêtes de la Maison-Chapelle, prêché à la cathédrale et donné une conférence aux élèves du Collège. Un court résumé de ce sermon et de cette conférence donnera une idée de l'œuvre apostolique confiée au nouvel évêque et des difficultés dont elle est hérissée.

Le nouveau vicariat apostolique, en ne tenant compte que de la terre ferme, couvre un territoire aussi étendu que celui de la province de Québec et renferme une population indienne d'environ dix à douze mille âmes. Les blancs sont si peu nombreux qu'il ne vaut pas la peine de les compter. Les Cris, les Montagnais et les Esquimaux sont les trois principales tribus sauvages. Six mille environ appartiennent à la foi catholique. Les autres sont protestants ou infidèles. Les deux premières tribus ont seules entendu la bonne nouvelle. Les missionnaires n'ont pu encore la porter aux Esquimaux qui habitent le nord.

Un missionnaire leur a fait une première visite récemment, et le nouvel évêque compte poursuivre dès l'été prochain l'œuvre de leur conversion. Tous ces Sauvages vivent de chasse et de pêche et sont très pauvres. Loin de pouvoir procurer des ressources aux missionnaires, ceux-ci sont obligés de les secourir bien souvent. Aussi ces missions ne vivent que des aumônes de la Propagation de la Foi et de la charité des fidèles.

Le nouveau vicariat compte, outre l'évêque et le prêtre qui l'accompagnera, treize missionnaires, tous Oblats de Marie-Immaculée. Six Frères convers Oblats aident les Pères dans les divers postes. Il y a aussi six sœurs Grises de Montréal à l'Île-à-la-Crosse et trois Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. à Norway-House.

Les Sauvages sont en général très bons, pleins de respect et de docilité, tiennent le missionnaire en grande estime, prient bien et sont très attachés à la religion. Le blasphème est inconnu parmi eux et il n'y a pas de mots blasphématoires dans leur langue. Ceux qui apprennent parfois à blasphémer au contact de mauvais blancs sont obligés de se servir de mots anglais ou français.

Il n'y a pas encore d'autre moyen de locomotion dans tout le vicariat que la raquette et la traîne à chiens en hiver et le canot d'écorce en été. Bientôt un chemin de fer sera construit jusqu'au Pas, résidence de l'évêque. Actuellement il n'existe dans cette mission qu'une pauvre chapelle faite de troncs d'arbres et mesurant environ 25 pieds de long par une quinzaine de large. Ce sera la cathédrale. Monseigneur a lui-même bâti cette chapelle de ses propres mains. Le toit en est si bas qu'il lui sera impossible d'y porter sa mitre à l'intérieur. Une autre mesure de dix pieds carrés tiendra lieu de palais épiscopal.

Le nouveau vicaire apostolique compte beaucoup sur la générosité catholique pour l'aider dans la grande œuvre qu'il entreprend. La province de Québec lui a témoigné beaucoup de sympathie et les paroissiens de Saint-Boniface lui ont donné une généreuse aumône (\$161) à l'issue de son sermon.

Pinguescant speciosa deserti!

A LA MAISON-CHAPELLE DE SAINT-BONIFACE.

BENEDICTION DE L'ANNEXE ET VŒUX PERPETUELS.

Les journées du 17 et du 18 février demeureront gravées en lettres d'or dans les annales de la jeune communauté des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. de Saint-Boniface. Elles marquent une étape dans le développement de la Congrégation et indiquent que l'œuvre s'affermi et entre dans la période de la stabilité. L'agrandissement de la Maison-Mère, à laquelle on conserve toujours le nom

de Maison-Chapelle — sans doute pour rappeler combien les débuts furent humbles et petits — est le meilleur indice des progrès réalisés et le plus sûr appui des perspectives d'avenir. Le local était devenu beaucoup trop étroit et ne répondait plus aux exigences de l'œuvre. La nouvelle annexe de 100 x 40 pieds, bénite le soir du 17 février, va lui permettre de s'épanouir à l'aise et de prendre de l'ampleur, en même temps qu'elle enfoncera plus profondément ses racines dans les plaines de l'Ouest et qu'elle multipliera les tiges déjà vivaces qu'elle pousse à Saint-Charles, aux portes de Winnipeg, à Saint-Philippe, dans le nouveau diocèse de Regina, et à Norway-House, dans le vicariat apostolique du Keewatin. L'oblation perpétuelle de la supérieure générale et de la maîtresse des novices imprime au côté spirituel de l'œuvre un cachet de stabilité qui lui manquait encore et que seules les années pouvaient lui apporter. Relatons brièvement ces deux importants événements.

La bénédiction de l'annexe eut lieu le 17, vendredi, à 7½ hrs du soir. S. G. Mgr l'Archevêque présida la cérémonie et bénit solennellement la nouvelle chapelle et les autres parties de l'addition qui consistent en un vaste dortoir et en un soubassement. S. G. Mgr Charlebois, O. M. I., assistait à cette bénédiction, ainsi que plusieurs membres du clergé. De nombreux amis de Saint-Boniface, de Winnipeg et de Saint-Charles étaient présents. La cérémonie se termina par la Bénédiction du T. S. Sacrement, à l'issue de laquelle S. G. Mgr l'Archevêque adressa quelques paroles de remerciements et annonça que la nouvelle chapelle verrait naître une œuvre nouvelle: l'adoration diurne perpétuelle.

Le lendemain, à 8½ hrs du matin, S. G. Mgr l'Archevêque célébra la sainte messe, fit le sermon de circonstance et reçut la profession perpétuelle des Rdes Sœurs Marie Saint-Viateur, supérieure générale, et Marie-Joseph du Sacré-Cœur, maîtresse des novices et assistante générale. Sa Grandeur développa le texte: "Audi, filia, et vide, et inclina aures tuas, et obliviscere populum tuum et domum patris tui." Elle montra l'excellence de la vocation religieuse, indiqua les obstacles qu'elle rencontre dans le monde, dit les dangers extrêmes auxquels expose l'infidélité à l'appel divin et conclut que nombre de vocations se perdent, puisque Dieu dans sa sagesse a sans doute appelé assez d'ouvriers et d'ouvrières pour accomplir ses œuvres et que de fait il y a pénurie de sujets. On est souvent contraint de refuser des œuvres ou d'en différer l'entreprise faute de personnes pour les accomplir. C'est donc qu'il y a eu des infidèles à l'appel du Maître. Monseigneur termina en faisant allusion à la fête du jour et montra comme il était beau pour les professes perpétuelles et pour la communauté tout entière. C'est vraiment le jour que le Seigneur a fait.

Comme la veille la chapelle était remplie d'amis de la jeune com-

munauté. La Rde Mère Despins, supérieure vicairie des Sœurs Grises de Montréal à Saint-Boniface, et la Rde Mère Marie-Léonie, supérieure provinciale des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie à Winnipeg, présentèrent les nouvelles professes au Pontife. S. G. Mgr Charlebois était présent au chœur ainsi qu'un grand nombre de prêtres: le R. P. Dozois, o. m. i., visiteur, le R. P. Magnan, o. m. i., provincial, le R. P. Carrière, s. j., recteur du Collège, le R. P. Dandurand, o. m. i., le R. P. Gendreau, o. m. i., curé de Saint-Charles, le R. P. Camper, o. m. i., chapelain de la communauté, le R. P. Portelance, o. m. i., curé du Sacré-Cœur à Winnipeg, M. l'abbé Béliveau, chancelier, le R. P. Péran, o. m. i., curé de Saint Laurent, M. l'abbé St-Amand, curé de St-Jean-Baptiste, M. l'abbé Maillard, curé de Wolseley, M. l'abbé Duplessis, curé de St-François-Xavier, M. l'abbé Mireault, curé de St-Adolphe, le R. P. Bournival, s. j., les RR. PP. Poitras, J. Magnan, Auclair et Caron, o. m. i., MM. les abbés Joubert, Paré, Bélanger, Deslandes, Prud'homme, Lamy, Rivard et Leroux.

Six communautés religieuses de femmes avaient aussi envoyé des représentantes à la cérémonie de la profession perpétuelle.

Ces marques de sympathie du clergé, des communautés sœurs et des fidèles ont été bien sensibles à S. G. Mgr l'Archevêque et aux Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. Elles sont un précieux encouragement pour la jeune communauté, qui est heureuse de sentir ainsi des points d'appui de nature à l'aider dans l'œuvre difficile qu'elle veut accomplir pour la plus grande gloire de Dieu et le bien des âmes dans les missions et les paroisses.

L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES

AU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE.

Plusieurs journaux français de l'Ouest et de la province de Québec ont publié récemment une communication, signée *Testis*, venant de Saint-Boniface. *Les Cloches* ont aussi publié cette grave communication qui, comme on nous l'a fait remarquer depuis, contient une inexactitude au sujet de l'enseignement des langues française et anglaise au Collège de Saint Boniface. Il n'y a pas à proprement parler d'enseignement *bilingue* au cours classique. Les élèves de langue française suivent un cours classique français, et les autres: irlandais, allemands, polonais, ruthènes, etc, un cours classique anglais. Ces deux cours sont tout à fait séparés. Seulement au cours classique français on enseigne l'anglais comme matière secondaire et au cours classique anglais, le français est enseigné comme matière secondaire, comme cela a lieu au Collège Loyola, de Montréal, par exemple, et comme cela se pratique aussi dans les Collèges d'Angleterre.

Nous remercions cordialement tous les journaux qui ont bien voulu publier la communication en question et nous les prions de bien vouloir porter cette rectification à la connaissance de leurs lecteurs.

FEU M. L'ABBE C.-O. CARON.

M. l'abbé Charles-Olivier Caron, ancien curé de St-Adolphe et de Keewatin, est décédé le 20 février à l'hôpital des Rdes Sœurs de la Providence à Kenora où il s'était rendu en septembre dernier. Pendant les derniers jours de sa maladie et à sa mort il a été assisté par le R. P. Dorais, O. M. I.

Le défunt était né à Louiseville le 1er octobre 1845 et avait fait ses études à Nicolet. Il était séminariste lorsque Pie IX eut besoin de soldats pour défendre les droits du Saint-Siège. Il se fit zouave et à son retour de Rome il entra dans le monde et se maria le 1er août 1876. Son épouse mourut le 8 mai 1896, à Ottawa, où il vivait avec sa famille, composée de 9 enfants, dont 8, ainsi que sa vieille mère, vivent encore. Redevenu libre, l'ancien séminariste songea de nouveau au sacerdoce, reprit ses études théologiques et fut ordonné prêtre le 19 mars 1899 par S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface dans l'église Sainte-Marie à Winnipeg. Il alla d'abord exercer le saint ministère aux Etats-Unis dans le Texas, puis dans le Wisconsin, à Marinette. Il revint ensuite au Manitoba, fut trois ans curé de St-Adolphe et quelques mois à Keewatin. Il a laissé partout la réputation d'un bon prêtre, digne, doux et pieux. Plût au ciel qu'il fût aussi bon payeur ! Que le Divin Maître lui accorde le lieu de rafraîchissement de lumière et de paix.

Ses funérailles ont eu lieu à Kenora le 22 février. S. G. Mgr l'Archevêque a fait la levée du corps et M. l'abbé Béliveau a chanté le service, assisté de M. l'abbé Mireault, curé de St-Adolphe, comme diacre, et du R. P. Thérien, O. M. I., comme sous-diacre. Monseigneur a présidé à l'absoute et conduit au cimetière le corps du défunt qui a été enterré à droite, tout près du grand crucifix.

Les élèves de l'école indienne, ceux de l'école paroissiale et bon nombre de fidèles de Kenora et de Keewatin assistaient aux funérailles.

LE CONSUL D'AUTRICHE-HONGRIE A WINNIPEG.

Le Dr Schwegel, consul d'Autriche-Hongrie, à Winnipeg, a été rappelé par son Gouvernement. On sait que le bouillant docteur avait, entre autres lettres, écrit une lettre très malheureuse, dans le *Free Press* bien entendu, contre Monseigneur l'Archevêque l'accusant de refuser aux Ruthènes et aux Hongrois des prêtres de leur nationalité et de vouloir établir dans le pays une sorte de *domination française* ! Evidemment le brave docteur avait été inspiré par d'autres du dehors et du pays, mais il est étrange que certains catholiques fassent ici la même thèse que les Presbytériens en cherchant à amener les Ruthènes et les Hongrois contre le clergé de langue française, alors que

c'est ce clergé qui, avec de rares prêtres Ruthènes, fait seul quelque chose pour leur procurer des secours spirituels. C'est M. R. Lukes, vice-consul d'Autriche-Hongrie, qui remplace le consul disgracié.

UNE PAROLE DE LEON XIII.

“Chaque époque troublée a été sauvée par une dévotion spéciale, disait Léon XIII à un célèbre prédicateur jésuite; Notre époque, la plus persécutée de toutes, ne peut être sauvée que par la dévotion des dévotions, la dévotion à l'Eucharistie *très fréquemment, quotidiennement* reçue. Prêchez une Croisade: “Il faut revenir à la pratique des premiers siècles.”

Pie X ne parle pas autrement.

Tel est le mot d'ordre, à nous de l'exécuter.

ŒUVRES DIOCESAINES A FAIRE.

1. L'œuvre de la Crèche à Saint-Norbert a pris de tels développements que les Sœurs de la Miséricorde sont en quelque sorte forcées de construire une allonge considérable à leur maison.

2. La nouvelle Maison-Vicariale des Sœurs Grises va leur permettre de mettre à la disposition de l'œuvre des *Vieillards et des Incurables* leur maison vicariale actuelle à Saint-Boniface.

3. Les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie reçoivent 25 enfants dans leur école maternelle, près de l'église de l'Immaculée-Conception, à Winnipeg; il faudrait agrandir la maison pour en recevoir davantage, et pour loger les jeunes filles qui travaillent dans les bureaux et les magasins.

4. Les Clercs de Saint-Viateur, qui dirigent l'orphelinat de Saint-Joseph de Makinak, où ils ne peuvent recevoir que vingt orphelins doivent bâtir s'ils veulent développer leur belle œuvre.

5. Il est question pour les Sœurs du Bon-Pasteur de Montréal de fonder à Winnipeg une école de réforme pour les filles; mais il faudrait bâtir dès le printemps. On leur offre deux acres de terrain sur les frontières de la ville.

6. Les paroissiens de Saint-Ignace, de Winnipeg, ont tenu une assemblée, dimanche 5 février, et ont décidé de construire une église en pierre. L'augmentation considérable de cette paroisse, sous l'habile direction du R. P. J. Coffee, s. j., et le bon vouloir des paroissiens donnent lieu d'espérer que cette église sera un vrai monument de foi et d'architecture.

7. Les paroissiens de Fannystelle ont souscrit déjà plus de \$4 000 pour la construction d'une nouvelle église, et ce beau résultat est aussi flatteur pour leur digne curé, M. l'abbé J. Poitras, que rassurant pour l'avenir de la paroisse.

8. Les paroissiens de Saint-Claude veulent aussi bâtir une nouvelle église, dont le besoin s'impose, et ils donnent des preuves d'un bon vouloir qui leur fait honneur. L'argent est souscrit et l'on commence à charroyer le sable et les matériaux.

9. On parle aussi de construire une église à Thibeauville. Il y a lieu d'espérer que dans ces endroits boisés on y réussira assez facilement.

DES MESSES ET NON DES FLEURS.

De l'Apôtre de la Messe et de la Communion.

Déjà une vive réaction contre d'insensées prodigalités de fleurs et de couronnes s'est produite dans le monde des pieux fidèles. Sur un grand nombre de lettres de faire-part on peut lire: " Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes."

Toutefois, par cette suppression, la chère âme disparue n'y trouvait pas davantage son compte. C'était une lacune. Elle sera comblée désormais par l'emploi des " CARTES-MESSES." On inscrit sur une carte *ad hoc* le nombre de messes que l'on se propose de faire dire, puis on la dépose dans la maison mortuaire.

" C'est évidemment le moyen le plus simple et le plus efficace que nous ayons de venir au secours de nos morts très aimés, écrivait Monseigneur l'Evêque du Mans, en même temps que l'occasion la meilleure de témoigner à ceux qui pleurent, nos sincères condoléances."

A la phrase traditionnelle: " N'envoyez ni fleurs ni couronnes", pourquoi n'ajouterait-on pas: " Les Messes seront reçues avec reconnaissance."

AU COUVENT DE SAINT-CHARLES.

Le 18 février les élèves du couvent de Saint-Charles ont donné une jolie séance française et anglaise en l'honneur de l'oblation perpétuelle des deux premières Missionnaires Oblates. S. G. Mgr l'Archevêque, S. G. Mgr Charlebois, les RR. PP. Dozois, visiteur, et Machevêque, provincial. O. M. I., assistaient à cette fête. Les divers rôles ont été rendus avec beaucoup de grâce et de naturel. Comme toujours l'ordonnance de la séance était sobre: ce qui paraît être le cachet propre des séances de cette maison d'éducation. Aussi semblent-elles toujours trop courtes.

Il y avait foule, car le R. P. Gendreau, O. M. I., curé, avait invité les paroissiens à venir en grand nombre pour protester contre les outrages dont on a abreuvé notre Archevêque depuis six mois dans certains journaux protestants de Winnipeg. Jamais séance n'a été si bien encouragée et Monseigneur en a été très ému. A la fin Sa Gran-

deur a dit quelques mots en français et en anglais et a fait tirer par une enfant un numéro ! Le nom du regretté Père Hartman est sorti deux fois. Un troisième billet portait le nom du R. P. Cahill, o. m. i., qui fut l'heureux gagnant de la raffle: une montre à répétition valant \$ 200.

AVIS IMPORTANT

Nous publierons pendant plusieurs mois, en supplément, des documents historiques inédits ayant trait à l'histoire du Canada, principalement à la découverte de l'Ouest. Cette publication aura sa place marquée dans toutes les bibliothèques où l'on recueille les choses importantes sur l'histoire du pays. A cette occasion nous prions nos lecteurs de bien vouloir faire un peu de propagande pour recruter de nouveaux abonnés aux *Cloches*.

Pour encourager les bonnes volontés, nous donnerons en prime à toute personne qui nous enverra deux abonnements nouveaux, l'un des quatre volumes suivants:

1. *Le Premier Concile Plénier de Québec.*
2. *La Tolérance Protestante !!!* par M. le chanoine E. Camût.
3. *La Ligue de l'Enseignement.* Histoire d'une conspiration maçonnique à Montréal, par M. l'abbé Henri Bernard.
4. *Le Manuel du Citoyen Catholique.*

UNE COLONIE BRETONNE A SAINT-LAURENT, MAN.

Au moment où le R. P. H. Péran, o. m. i., curé de St-Laurent, Man., vient de partir pour un nouveau voyage en Bretagne afin d'y recruter des colons, il nous fait plaisir de reproduire les lignes suivantes, que nous trouvons dans *La Canadienne* de Paris, excellente revue mensuelle, dont l'objet est le développement des relations franco-américaines et qui porte une attention toute spéciale à l'Ouest canadien.

— La mission de Saint-Laurent, fondée par les Oblats qui en conservent la direction, a pour supérieur, depuis quelques années un prêtre originaire de Bretagne. Dans toute la force de l'âge, gai, aimable en société, bien que ne mâchant pas ses mots quand il a une remontrance à faire, ce prêtre est aimé et très estimé dans sa paroisse.

“ Je suis content ici, disait-il parfois; mais je serais encore plus heureux, si je pouvais, de temps à autre, parler mon vieux breton. Oh! j'y parviendrai, car je n'ai pas la tête carrée pour rien.” En effet, en 1908, il fit un voyage en France et ramena bon nombre de ses compatriotes: parents, amis et connaissances, le tout formant une vingtaine de familles, pouvant compter environ 150 âmes.

L'arrivée de ces Bretons causa d'abord quelque sensation dans la

paroisse, dont la population est composée principalement de Métis français. La petite coiffe des femmes, le gilet, la veste et le chapeau des hommes, firent l'étonnement des habitants, mais les pantalons à grand pont eurent le plus grand succès. Ils excitèrent surtout l'hilarité des jeunes snobs de l'endroit, qui n'en pouvaient pas croire leurs yeux et s'écriaient: " Ouah ! ouah ! des pantalons sans braguette ! "

La colonie entière se fixa et resta à Saint-Laurent, sauf une ou deux exceptions. Chaque membre ayant apporté avec lui un capital plus ou moins important, aucun ne prit de homestead, tous préférèrent acheter des terrains à leur goût, et être de suite entièrement maîtres chez eux.

A part un maçon, un jardinier et un peintre décorateur très habile, ils se livraient en Bretagne à l'agriculture; ici, ils s'adonnèrent à l'élevage, au jardinage et bientôt après à la pêche sur le lac.

C'est un fait assez curieux, que ces Bretons, qui n'habitent pas les bords de la mer, ne connaissant rien de la pêche, s'en soient tous si vivement épris. Il est vrai que la pêche rapporte souvent de gros bénéfices; mais ne se pratiquant qu'en hiver sous la glace, c'est un travail rude et qui demande un certain mépris du froid et du danger. Peu leur chaut ! très robustes, infatigables piocheurs, habitués aux travaux manuels, ils surprennent surtout les Métis par leur activité et leur belle endurance aux gros froids.

Au début, plusieurs commirent quelques bévues. Méprisant les conseils, comme cela arrive trop souvent aux nouveaux colons, ils se lancèrent dans des entreprises où ils laissèrent quelques plumes. Un peu de jalousie régna aussi entre eux et ils s'intentèrent même des actions judiciaires; mais quand ils virent que les plaidoieries vidaient rapidement la bourse, tout rentra bientôt dans le calme. Aujourd'hui, tous sont propriétaires d'une ferme d'élevage, bien montée et d'une importance proportionnelle aux fonds dont ils disposaient à leur arrivée.

Pendant la belle saison, les jeunes gens, qui ne sont pas nécessaires sur la ferme, vont travailler à Winnipeg, à Saint-Boniface et dans les fermes environnantes; mais presque tous reviennent passer l'hiver avec leurs parents.

Les bénéfices de la ferme, les produits de la pêche, du jardinage et les gages de ceux qui ont une profession ou s'engagent pour travailler au dehors, permettent à tous de vivre très largement, suivant leurs goûts et leurs habitudes. Leur travail assidu et leur économie leur assureront bien vite une fort belle aisance.

Bon nombre d'entre eux ne manquent pas d'ailleurs d'initiative. Quelques-uns, adroits chasseurs, joignent l'agréable à l'utile, ajoutent chaque année aux recettes de leur budget le produit, non à dédaigner, de la vente des canards sauvages, qu'ils tuent en grand nombre à l'automne. Deux autres vont entreprendre le commerce du foin

et viennent d'acheter deux presses coûtant 1 650 francs chacune. Enfin, un autre, depuis deux ans, se fait une spécialité du défrichage des terres boisées. Il a eu quelques déboires, au commencement, mais trouve maintenant que cela *paie* largement, d'autant plus que ce travail extra n'empêche pas sa femme et ses enfants de faire marcher sa ferme.

Naturellement le R. P. Curé est aujourd'hui heureux et très fier de ses Bretons. Quand on approche maintenant du presbytère et qu'on entend causer bruyamment, on peut affirmer que le supérieur de la mission est en train de *Bretonner* avec un ou plusieurs de ses compatriotes. Ce n'est pas le moment de le déranger. On lui demandait récemment de quelle partie de la Bretagne ils venaient. — "Du département du Finistère et à part un Cornouaillais, nous sommes tous des Léonards."

BIBLIOGRAPHIE.

— *L'Instruction au Canada sous le régime français (1635-1760)* par M. l'abbé A. Gosselin, recteur de l'Université Laval, à Québec.

"C'est de l'histoire fort intéressante, inédite, écrit S. G. Mgr l'Archevêque à l'auteur, et une thèse très opportune, qui rend justice à qui de droit. Vraiment nous avons lieu d'être fiers comme catholiques de ce que l'Eglise a fait, au Canada, de 1635 à 1760 pour l'éducation, et, en même temps, nous pouvons prouver à nos adversaires et même à nos compatriotes trop peu éclairés ou trop timides, que l'éducation n'a pas été négligée et que, au contraire, elle était très favorisée sous le régime français."

— *Elementa Philosophiæ Christianæ ad mentem S. Thomæ Aquinatis exposita* par M. l'abbé S.-A. Lortie, professeur à l'Université Laval, à Québec. — Ces trois volumes de philosophie sont un manuel destiné aux élèves de philosophie. Les questions sont traitées avec beaucoup d'ordre et de lucidité. La lecture de ces intéressants volumes est un véritable plaisir et un réel profit pour l'intelligence.

— *Les écoles primaires et les écoles normales en France, en Suisse et en Belgique* par C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques de la province de Québec. — Cet ouvrage est le résultat d'une enquête faite dans les pays mentionnés par un homme d'une parfaite compétence.

— *Grand Almanach du Monde Catholique*, de Desclée, Brouwer et Cie. — Sans contredit l'un des plus beaux almanachs; il contient des travaux historiques très intéressants et des gravures d'un art remarquable. On rencontre par ci par là des inexactitudes dans la partie géographique. Ainsi on assigne la Pointe aux Esquimaux comme résidence de S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface. Merci du peu ! Cette pointe est située à des milliers de milles d'ici.

— *Le Congrès des Liges du Sacré-Cœur* — compte-rendu officiel du Congrès général des Liges du Sacré-Cœur tenu à Montréal le 12 septembre dernier au lendemain du Congrès Eucharistique. Beau volume in-12. 50 sous l'unité. "Messager Canadien," Montréal.

Pourquoi et comment établir l'Apostolat de la Prière? par le P. Hermas Lalande, s. j.

L'auteur fait un appel vibrant et raisonné à la pratique de la grande dévotion des temps modernes et montre que le meilleur moyen d'établir le règne du Sacré-Cœur dans une paroisse est d'y instituer l'Apostolat de la Prière et la Ligue du Sacré-Cœur. Puis, en quelques pages pratiques, il enseigne comment, pour cela, il faut s'y prendre. — En vente au *Messager Canadien*, Montréal, 5 sous l'exemplaire.

— *Vers l'Action* par Arthur Saint-Pierre. Jolie brochure éditée par le *Messager Canadien*. En vente chez les principaux libraires et chez l'auteur, 784, Marie-Anne est, Montréal. Prix: 25c. l'exemplaire, par la poste: 30c.; à la douzaine: \$2.25 plus les frais d'expédition.

DING ! DANG ! DONG !

Mgr l'Archevêque se préparait à partir pour Ottawa lundi matin, le 20 février, avec M. l'abbé Béliveau, chancelier et procureur de l'archevêché, afin d'assister à l'intronisation de Mgr Gauthier, lorsqu'il apprit par une dépêche, reçue dimanche soir à 10½ h., que M. l'abbé Caron était mourant. Monseigneur fit alors remettre aux RR. PP. Camper et Péran, o. m. i., partant pour la France, les billets de lits qu'il avait déjà achetés pour lui et son compagnon. Lorsque Monseigneur arriva à Kenora, Ont., à 12½ h. lundi, M. Caron venait d'expirer doucement, sans agonie, à 11¼ h. Une dépêche envoyée de Kenora à Mgr Gauthier lui expliqua l'absence de l'Archevêque de Saint-Boniface et lui porta l'expression de ses vœux. Ces détails sont donnés pour nous prémunir contre les avancés mensongers d'un *Patricius* quelconque qui chercherait plus tard à faire l'histoire.

— La fleur de l'innocence, écrit Pie X à un évêque de France au sujet du décret *Quam singulari*, avant d'être touchée et flétrie par le souffle empoisonné de ce siècle, ira s'abriter près de Celui qui aime à vivre parmi les lis; imploré par les âmes pures des petits enfants, Dieu retiendra son bras vengeur; au moment où les fils de perdition s'écrient: "Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous!" il se constituera un domaine de choix dans les cœurs de ceux à qui le royaume des cieux appartient.

— Mgr l'Archevêque est revenu de Kenora le 23 février et le lendemain il est allé rendre visite à M. l'abbé Bourret, curé de Ste-Agathe, qui a été gravement malade, mais qui va mieux. Le R. P. Chaigne, F. M. I., est avec lui depuis plusieurs semaines.

— Le R. P. Barreau, F. M. I., est allé aider M. l'abbé L. R. Giroux, curé de Ste-Anne des Chênes, resté seul depuis le départ de M. l'abbé Paillé pour Rainy River.

— M. l'abbé L. de G. Bélanger a été nommé curé de Selkirk et desservant du Lac du Bonnet.

— Le Révérendissime Père Abbé de Bellefontaine, Dom Jean-Marie, en visite depuis quelques mois au monastère de St-Norbert, est reparti le 12 février.

— *Jardin de l'enfance*: Les Misionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. ont actuellement 35 enfants à leur Maison-Chapelle de St-Boniface, et par suite de l'agrandissement elles peuvent en recevoir 50.

— M. l'abbé F.-X. Leroux a été fait diacre le 14 février, en même temps que le R. P. Barton, C. R. I. C., et M. l'abbé Rivard ont été ordonnés prêtres.

— La balance de l'édition de l'ouvrage du R. P. Morice, O. M. I.: *The History of the Catholic Church in Western Canada*, en 2 volumes reliés, est en vente au prix de \$3.50, franco, chez James Mackenzie, Crown Life Bldg, Toronto. Aucun ouvrage de fiction ne peut être comparé à cette histoire des grands pionniers de l'Eglise dans l'Ouest du Canada.

— A Othon, Sask., colonie polonaise desservie par le R. P. L. Adam, C. S. S. R., de Hubbard, Sask., les fidèles ont bâti, en 1910, à la demande de Monseigneur, un joli presbytère complètement terminé, loué les bancs de l'église pour une somme de \$240, payé l'achat de ces mêmes bancs, et donné déjà une bonne somme pour le presbytère qui a coûté \$1468 et sera payé complètement en novembre prochain. Cette location des bancs est une grande bénédiction pour le prêtre et pour la paroisse.

— *Une série de protestations*: Nous sommes contraint, faute d'espace, de remettre au prochain numéro la publication d'une série de protestations contre les attaques faites, dans la presse protestante, par de soi-disant catholiques de langue anglaise contre le clergé canadien-français. Nous remercions cordialement les auteurs de ces protestations: les Allemands et les Canadiens-français de Winnipeg, l'*Union Métisse*, le Cercle Langevin de l'*Alliance Nationale* et l'*Ami du Foyer*.

R. I. P.

M. l'abbé B.-C. Guy, un de nos fidèles abonnés, décédé à Kamouraska.

— Rde Sr Ste-Luce, (Angèle Baillargeon), des Ursulines de Québec, décédée à Québec.

— Dame Vve C.-O. Beauchemin, mère de M. L.-J.-O. Beauchemin, libraire, décédée à Montréal.

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

La Société Historique de Saint-Boniface

Supplément aux *Cloches de Saint-Boniface*

VOL. X

1 MARS 1911

No. 5

DOCUMENTS SUR LA DECOUVERTE DU NORD-OUEST

MEMOIRES ET DEPECHEES INEDITS.

Introduction.

LES CLOCHES commencent à publier dans le présent numéro des documents historiques d'une grande valeur que s'est procurés la *Société Historique de Saint-Boniface*. Nous les donnons en supplément, afin d'en faire un tirage spécial, qui devra être mis en brochure par cette Société.

Nous tenons tout d'abord à exprimer à notre distingué ami, M. L. Leau, de Paris, notre profonde gratitude pour les services signalés qu'il nous a rendus en retrouvant les manuscrits si précieux qu'il a fait copier pour nous et dont il a enrichi l'histoire du Canada. Homme de lettre et de science, chercheur intelligent et infatigable, M. Leau, par pur amour pour le glorieux passé de la France au Canada et l'attachement sincère qu'il porte aux petits fils de la France qui perpétuent en Amérique les traditions religieuses et nationales de l'ancienne mère-patrie, s'est mis à notre disposition avec un zèle et un désintéressement admirables. Qu'il nous permette de lui dire combien sa contribution si généreuse et si instructive à notre Société nous a vivement touchés.

Les manuscrits que nous allons publier contiennent dans le journal de La Vérendrye ce qui s'est passé au fort St-Charles depuis le 27 mai 1733 au 12 juillet 1734 et les ordres et dépêches du Ministre des Colonies, se rapportant aux découvertes de l'Ouest, adressés aux gouverneurs de la Nouvelle-France de 1735 à 1751.

Le journal de La Vérendrye surtout est d'un intérêt palpitant et jette un jour nouveau sur des points d'histoire sur lesquels jusqu'à ce moment, il était difficile de se bien fixer. Une foule de détails aident

à rendre plus vivante cette page de notre histoire et à expliquer des questions sujettes jusqu'ici à la controverse. Bref, l'impression de ce journal constitue presque un événement pour l'histoire de la découverte du Nord-Ouest. Je ne prends que le dessus du panier pour donner une idée de ce qu'il contient.

On s'est demandé parfois si en stricte justice, La Vérendrye pouvait conseiller aux Sauvages de ne pas retourner aux postes anglais de la Baie d'Hudson, vu que ces Sauvages avaient reçu des avances et étaient endettés à la Compagnie de la Baie d'Hudson. La Vérendrye nous apprend que les tribus qui visitaient ses forts n'avaient jamais eu de crédits aux postes anglais et réfute ainsi cette accusation. Ce point est d'autant plus clair que s'adressant un jour à plus de 600 Sauvages, il leur rappelle que les Anglais ne leur font jamais de crédit, tandis qu'au fort St-Charles il leur vend au printemps et n'est payé qu'à l'automne. Nous apprenons également qu'à la factorerie d'York, une partie des fourrures était refusée, et que les Sauvages recevaient par un guichet les marchandises que la compagnie désirait leur donner en paiement de leurs fourrures, tandis qu'au fort St-Charles, La Vérendrye achetait toutes leurs fourrures et les laissait choisir les objets qu'ils désiraient en échange, d'après un prix convenu.

Durant l'hiver 1733-34, les Monsonis et les Cris se réunirent au nombre de 660 dans la cour de son fort. Malgré toutes ses supplications, ils résolurent d'aller combattre les Sioux. Il refusa de leur accorder son fils aîné Jean-Baptiste pour chef, mais il dut consentir à son grand regret à le laisser partir avec eux comme conseiller et témoin de leur bravoure. D'ailleurs les Sioux et les Sauteurs les attaquaient sans cesse et les Cris voulaient en finir. Son fils et plusieurs Français brûlaient du désir de les suivre à la guerre,

Au printemps de 1733, La Vérendrye sema autour du fort un champ de blé et un minot de pois, qui donnèrent bonne récolte. A l'automne 1733 il envoya Marin Urtébise prendre charge du fort St-Pierre avec 12 hommes. Durant l'hiver les Monsonis voulant partir pour la guerre, Urtébise écrivit à son chef un rapport de ce qui se passait. Au mois de janvier 1734, La Vérendrye se rendit au fort St-Pierre, pacifia les Sauvages et revint au fort St-Charles. Il prit neuf jours pour franchir la distance entre ces deux forts.

Durant l'hiver, pour économiser les provisions du fort, il envoya un parti de 10 hommes hiverner sur la rive est du Lac des Bois, à l'embouchure d'une rivière qui venait du N.-E. Ils se construisirent une cabane, prirent force orignal et poisson blanc, et revinrent au printemps au fort St-Charles, bien portant.

La Vérendrye parle souvent de sa chambre dans le fort et nous apprend que son fils aîné parlait la langue crise. Nous sommes surpris d'apprendre que les Sauteurs, qui sont de la même famille

algique que les Cris et parlent une langue fort ressemblante, étaient les alliés des Sioux, tandis que les Assiniboines, frères des Sioux, guerroyaient en compagnie des Cris et des Monsonis contre les Sioux et les Sauteux. Ce fait est bon à noter. Les Sauvages du sud se confédéraient contre ceux du nord.

Au fort St-Charles, la traite se faisait par les bourgeois. L'un d'eux se nommait Cartier.

Les Sauvages qui visitaient le fort York dirent à La Vérendrye que le facteur anglais ne voyait pas avec défiance la présence des Français au Lac des Bois. Il est facile de s'accommoder ensemble, leur dit-il; les Français désirent le castor gras et nous, nous préférons le castor sec.

Le 9 mars il fit partir deux Français pour aller trouver un endroit favorable au lac Winnipeg pour la construction d'un fort. Le 11 mai ils étaient de retour. Ils lui rapportèrent que "le lieu le plus commode, tant pour la vie que pour être à portée de tous les Sauvages, était à deux journées dans le lac, du côté du Sud-Ouest à l'embouchure de la Rivière-Rouge." Ces deux Français furent les premiers blancs à voguer sur les eaux du lac Winnipeg et de la Rivière-Rouge. Le 27 mai 1734, La Vérendrye laissa le fort St-Charles au soin de son fils cadet Pierre Gauthier, âgé de 20 ans, avec une garnison de 10 hommes. Le 16 juin, il se trouvait au fort Kaminiestigoya. Le 18 juin il dépêcha Sieur Cartier avec 3 canots et 12 hommes pour se rendre à l'embouchure de la Rivière-Rouge et y construire un fort d'un arpent carré. Ce fort fut en effet construit en 1734 sur la rive ouest de la Rivière-Rouge, à environ 6 milles plus bas que Selkirk, mais il fut ensuite abandonné, vu que les Sauvages du lac Winnipeg se plaignaient de son éloignement. Le fort Maurepas, à la décharge de la rivière Winnipeg, lui fut substitué. Après avoir donné ces instructions, La Vérendrye continua sa route jusqu'à Michillimakinac où il arriva le 6 juillet. Le même jour, son neveu La Jemmeraye, qui avait hiverné à Montréal, arrivait également à Michillimakinac. Le 12 juillet, pendant que La Vérendrye se rendait à Québec rendre compte de ses travaux au Gouverneur de Beauharnois, La Jemmeraye partait pour le fort St-Charles où il devait relever le jeune La Vérendrye, son cousin, de son commandement. Le jeune Pierre Gauthier La Vérendrye devait ensuite se rendre sur les bords de la Rivière-Rouge "où il devait trouver le nouveau fort construit ou du moins bien avancé." La Vérendrye nous apprend qu'un jour les Cris ayant surpris un parti de Sioux dans la prairie, forcèrent ces derniers à fuir dans une pointe de bois, après avoir perdu plusieurs hommes. Le chef des Sioux interpellant alors le chef cri: "Pourquoi, dit-il, nous frappes-tu? Nous sommes frères. Nous sommes Sioux Français et vous autres, Cris Français. Nous avons un Père commun." Les Sioux, en effet, traitaient avec les Français au fort Beauharnois, situé au lac

Pepin. Cette courte harangue mit fin à la guerre. L'amitié commune pour les Français leur fit enterrer la hache de guerre, au moins momentanément.

Dans les dépêches de la cour de France, le Ministre des Colonies ne cache pas ses sentiments peu sympathiques à La Vérendrye. On l'accusait de s'enrichir par la traite et de négliger la découverte de la mer de l'Ouest. Cette accusation pèsera sur la tête de La Vérendrye jusqu'à sa mort. Bien plus, même lorsque la Croix de St-Louis lui est donnée avec instruction de reprendre la poursuite de ses découvertes, le Ministre ordonne encore de le surveiller, pour s'assurer s'il ne cherche pas plutôt à conquérir des peaux de castor que des contrées nouvelles pour son roi.

Des envieux, jaloux de sa gloire, avaient empoisonné l'âme du Ministre. Il resta mal noté jusqu'à la fin. C'est qu'il est bien difficile de guérir les blessures causées par la calomnie. Cette gangrène a la vie dure. Il en reste presque toujours quelque chose même après sa guérison apparente.

Déjà, en 1742, le Ministre, poussé sans doute par les détracteurs de La Vérendrye avait suggéré au gouverneur de lui donner un associé dans ses découvertes, auquel il devait donner 3 000 livres par an de salaire.

En 1747, le Ministre encore plus mécontent du successeur de La Vérendrye (M. de Noyelles) écrit à M. de Beauharnois qu'il peut reprendre La Vérendrye, s'il le croit à propos, mais de l'avertir que si le Roi n'est pas plus satisfait de lui que par le passé, il sera privé de tout commandement dans la colonie.

On ne soupçonna jamais en France toutes les difficultés et les dépenses nécessaires pour une telle entreprise. La Vérendrye avait à ériger des forts, maintenir des garnisons, solder et nourrir ses engagés, faire des présents aux chefs de tribu pour se concilier leurs faveurs et se frayer une voie au milieu de ces nomades turbulents, toujours la main ouverte pour se faire payer leur amitié.

Or, sa seule ressource consistait dans les profits de la traite, profits qu'il devait partager d'ailleurs avec ses associés. Un écrivain mal renseigné a prétendu que La Vérendrye n'avait pas le droit de faire des découvertes au détriment de ses créanciers. Mais ses créanciers étaient ses associés de commerce qui savaient parfaitement qu'il avait reçu instruction de la cour de France de traverser le continent jusqu'à la mer de l'Ouest, et de construire des forts pour détourner la traite des forts anglais de la Baie d'Hudson. Ils savaient également que les dépenses de cette expédition devaient être puisées sur les recettes de la traite.

Dans son journal La Vérendrye nous informe que la traite dans ses forts était contrôlée exclusivement par ses associés. Dans ces circonstances comment pouvaient-ils reprocher à La Vérendrye, leur

associé, leur déception dans les espérances qu'ils avaient fondées sur les profits probables de la vente des fourrures, après déduction faite des frais de l'expédition. Cette erreur dans les calculs n'était imputable à personne. Quand on se lance dans une entreprise hasardeuse, connaissant les aléas de la situation et supputant les chances de succès, il faut bien se résigner à accepter les conséquences d'une perte dans les cas où les calculs qu'on a faits, se trouvent en défaut.

La Vérendrye, harcelé par ses créanciers âpres au gain, manquait de tout, excepté de courage. D'un autre côté, la cour de France s'étonnait de ce retard à se porter de l'avant. Pris entre ses deux courants contraires, à force de patience et d'énergie, il atteignit les Montagnes Rocheuses, sans réussir à satisfaire ni ses fournisseurs qui lui firent des procès, ni la cour qui le soupçonnait d'avarice. La postérité l'a depuis longtemps vengé de ces odieuses imputations.

Dans son journal La Vérendrye nous révèle une âme calme, un esprit en éveil et toujours maître de lui-même. Ses paroles, caressantes comme la main d'un enfant, cherchent sans cesse à apaiser les tempêtes de haine qui s'élevaient à la moindre occasion au fond du cœur de ces scalpeurs séculaires. Lorsqu'il sent qu'il ne peut plus dominer l'orage et que les guerriers frémissent de rage, à la voix de leurs femmes qui leur clament de venger le sang de leurs proches, il convoque adroitement les chefs dans sa chambre et finit le plus souvent par s'en faire des partisans. Il les charge ensuite de calmer leurs suivants. Un jour un chef insinua qu'il ne prêchait la paix que par controverse. Il se redressa alors dans sa fierté et ouvrant sa poitrine, il leur montra les blessures reçues à Malplaquet; on se le tint pour dit. Diplomate avers, il surveille ses paroles. Il sait que le sauvage a bonne mémoire et qu'on ne le trompe pas impunément. Aussi bien, plutôt que de parer à une situation tendue par des promesses risquées, il préfère les heurter de front et faire acte d'autorité. Cette conduite ferme et en même temps pleine d'autrait lui donnait un tel empire sur l'esprit des Sauvages qu'ils adoptaient ses enfants pour chefs, l'appelaient leur père et pleuraient de tristesse lorsqu'il était obligé de s'éloigner d'eux. Ah! si on eût secondé ses efforts, il n'y a aucun doute qu'il aurait franchi les Montagnes Rocheuses et salué la mer de l'Ouest, but ultime de sa mission. En songeant à la gloire qui en eût rejailli sur le nom français, on se sent le cœur envahi d'une désolante tristesse.

Mis en face d'une entreprise capable de déconcerter les caractères les mieux trempés, abandonné sans ressources au milieu des barbares, il sacrifia sa famille, sa santé et sa fortune pour accomplir sa tâche. Hélas! il faut bien l'avouer, la gloire s'achète souvent à ce prix et les hommes de bien, méconnus de leur vivant, doivent attendre des générations futures la justice tardive due à leurs nobles travaux.

Ce n'est que lorsque le silence s'est fait autour de leur tombeau que l'histoire, citant leurs calomnieurs à son tribunal, venge leur

mémoire et fait briller la vérité dans toute sa réconfortante splendeur. L'odyssée de ce preux qui est La Vérendrye fournirait le thème d'un beau chant à la lyre d'un poète.

C'est bien à lui qu'on pourrait à bon droit appliquer ces vers de Corneille:

La gloire est plus solide après la calomnie
Et brille d'autant mieux qu'elle s'en vit ternie.

La Société Historique de Saint-Boniface, par
L.-A. PRUD'HOMME.

JOURNAL DE LA VERENDRYE.

MEMOIRE en forme de journal de tout ce qui s'est passé au fort St-Charles depuis le 27 May 1733 jusqu'au 12 Juillet de l'année suivante 1734, pour être remis à Monsieur le marquis de Beauharnois Gouverneur general de la Nouvelle France par son très humble serviteur Laverandière, qui a été honoré de ses ordres pour l'établissement de plusieurs Postes qui frayent le chemin pour découvrir la Mer de l'Ouest.

Le 27 May 1733. je fis partir du fort St-Charles situé au sud du Lac des Bois, à l'embouchure d'une Rivière qui s'y decharge, le Sr de la Jemeraie mon neveu et mon second, pour aller rendre compte à Monsieur le marquis de Beauharnois des découvertes que nous avions desja faites et des deux forts que nous avions construits, le premier appelé fort St-Pierre au Lac à la pluyé (autrement Tekamamisen), le deuxième fort St-Charles, pour nous mettre en état d'exécuter les ordres dont il nous a honoré. et Luy presenter une carte des nouveaux païs que nous avons decouvert et des Nations qui les habitent.

Monsieur le marquis de Beauharnois n'ignore pas que les Scioux et Saulteurs ses Enfants font la guerre depuis un tems immémorial aux Monsonis et aux Cristinaux ou Cris, même aux assenipoils (deux nations contre trois.) Ils font continuellement de part et d'autre des partis de guerre qui vont les uns chez les autres. comme il le verra dans la suite de ce journal, ce qui les détruit peu à peu. les empêche de chasser, et fait un tort très considerable au commerce du Canada.

Les Monsonis et les Cristinaux ayants formés le dessein d'aller en guerre contre les Saulteurs de la Pointe et les Scioux, ils se partagerent en deux bandes. Les Monsonis au nombre de trois cent guerriers et plus, qui formoient la première et qui devoit aller sur le Saulteur, arriverent le 15 Juin au fort St-Charles, qui me cachèrent d'abord leur dessein depeurque je m'y opposasse, et me demanderent de la poudre, des balles, et du tabac pour aller contre les Mascoutins Pottanes, mais un chef m'ayant tout decouvert, j'appellay tous les chefs, je leur

présentay un collier de la part de nôtre Pere qui leur deffendoit d'aller en guerre contre les Saulteurs ses Enfants, et je leur dis que s'ils ecoutoient sa parolle, je leur accorderois tout ce qu'ils demanderoient, ils reçurent le collier et promirent d'obeir, se soumettants à la volonté de leur Pere, mais pour mettre leurs terres à couvert des partis ennemis, ils me demanderent de passer par la riviere St-Pierre pour aller joindre les Cris dans les prairies auxquels ils avaient donné parole. Ceux cy arriverent le lendemain au nombre de 500 hommes qui devoient marcher contre les Scioux françois. tous leurs desseins echoterent dans le meme Conseil et ils se soumirent tous, ce qui m'obligeâ de leur donner ce qu'ils me demanderent poudre, balles, fusils, couteaux à boucheron, dagues, battefeux, pierres à fusils, alaines, tabac, etc, dont j'ay gardé le mémoire.

Les 300 Monsonis ayants remontés la Riviere St-Pierre jusqu'au haut d'une fourche, ou ils devoient laisser leurs canots pour entrer dans les prairies, rencontrerent trois hommes Saulteurs et Scioux, decouvreurs d'un party de 100 hommes, les Monsonis tirerent dessus et en tuerent un dont ils leverent la chevelure; les deux autres furent assez heureux de se sauver, les 300 hommes relâcherent pour se plaindre à Moy, disants que les Saulteurs et les Scioux continoient de les tuer et n'ecoutoient pas la parole de leur Pere. Je leur fis donner du tabac, leur témoignant la joye que j'avois de ce qu'ils n'avoient pas donné sur les 100 hommes, et que je connoissois par là qu'ils étoient les veritables Enfants de nôtre Pere. Ils retournerent très contents à leurs familles.

Les 500 Cristinaux après vingt jours de marche dans les prairies, à la vüe des fumées du village qu'ils vouloient attaquer au soleil levant, (le prenant toujours pour temoin de leur bravoure,) leur arrieregarde fut attaquée par 30 Scioux qui avoient croisé leur chemin, les prenants pour assenipoils non en guerre, en tuerent quatre, tout le party fonçâ dessus, les Scioux surpris d'avoir affaire à tant de monde prirent la fuite, abandonnerent une partie de leurs armes pour gagner un bois isolé au milieu des prairies, ou ils se battirent jusqu'à la nuit, les Cris à decouvert et en braves, les Scioux cachés derriere les arbres, ils perdirent douze hommes sans les blessés, la nuit ayant fait finir le combat, le chef Cris demanda qui est ce qui nous tûe. Le Scioux repondit: Les Scioux françois, le Cris reprit: Nous sommes Cristinaux françois; pourquoy nous tuez vous? Nous sommes freres et Enfants du même Pere; le jour étant venu on fit des excuses de part et d'autre, et pour marque de leur repentir on matachâ les morts de part et d'autre, et on les laissâ sans sepulture avec leurs armes et equipages, chacun se retira.

Le 18 Juillet les Cris arriverent au fort St-Charles après dix jours de marche fort affligés de leur quatre morts parmi lesquels étoit le fils d'un grand chef; ils avoient cinq blessés, il fallut couvrir leurs

morts, il faut remarquer que quand ils reviennent chez Eux, surtout après quelque expédition, ils marchent jour et nuit.

Le 20 un Monsonis ayant decouvert dans la Riviere St-Pierre 20 Saulteurs et Scioux qui cherchoient à faire coup, vint m'avertir, se plaignant de ce que ces deux nations cherchoient toujours à les tuer et que je les retenois. je fis avertir tous les sauvages voisins de se tenir sur leurs gardes, je leur fis donner de la poudre, des balles et du tabac.

Le 10 aoust trois de nos canots, chargés de marchandises, arriverent icy d'ou ils estoient partis ls 27 May, chargés de paquets pour Kamamistigotya, ils ne trouverent personne, mais ils trouverent les vestiges de plusieurs hommes.

Le 29 aoust 150 canots (deux et trois hommes par canot) Cris et Monsonis arriverent chargés de viandes, graisses d'original et de boëuf, huiles d'ours et de folles avoines, me demandants d'avoir pitié d'Eux, de leur faire donner des marchandises à credit, ce qui leur fût accordé après une deliberation entre les Interressés.

Le 8 Septembre je fis partir mon fils avec six hommes pour aller au fort St-Pierre attendre les canots de Montréal pour la fourniture des postes. les quatre premiers canots arriverent le 28 Septembre et les deux autres le 2 octobre avec tous les Monsonis qu'ils avoient rencontré; mon fils laissâ à Marin Urtebise tout ce qui étoit necessaire pour hiverner avec douze françois, luy donnâ le pouvoir par escrit que je luy avois remis, conforme à la deliberation cy dessus, amenâ au fort St-Charles le reste des hommes et des canots et arrivâ le 12 Octobre.

Les grandes pluyes du printems qui avoient été continuelles et qui avoient fait grand tort aux folles avoines sur lesquelles nous comptions ne laisserent pas de nous mettre en peine, n'ayants pas assez de vivres pour l'hivernement, je m'avisay d'envoyer dix hommes de l'autre côté du lac qui a 26 lietles de traverse avec des outils pour se bâtir à l'embouchûre d'une riviere qui vient du nord-est, et des rets pour la pêche, ils prirent l'automne même plus de 4000 gros poissons blancs, sans les Truites, Eturgeons et autres poissons dans le cours de l'hiver, et revinrent au fort St-Charles le 2 May 1734 après la fonte des glaces, ainsi ils vecurent de chasse et de pêche fort gratieusement.

Les Pluyes qui nous avoient fait tort le printems, nous chagrinerent encore au Mois de Septembre. Il plût avec tant d'abondance depuis le 6 jusqu'au 14 Septemdre, que les Eaties du Lac en furent longtemps si troublées. que le grand nombre de Sauvages, qui estoient à nôtre fort, ne pouvoient voir l'Eturgeon pour le darder, et n'avoient pas de quoy vivre, dans ce besoin extrême je leurs abandonnay le champ de bled d'inde que j'avois fait semer le printems et qui n'étoit pas encore entierement mûr, nos Engagés en tirerent aussi ce qu'ils pûrent. Les Sauvages me remeroierent fort de ce secours que je leur avois donné.

A suivre.